



Topo-Guide
des *Sentiers de Grande Randonnée*

GR 12 Amsterdam - Bruxelles - Paris
(Bruxelles et Wallonie)

GR 121 Wavre - Boulogne-sur-Mer
(Brabant wallon)

GR 12
GR 121^{BW}



GR 12 édition 4
GR 121 édition 1



Mises à jour

version du 23 mars 2026



Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez  [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX & Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = ***ENCADRÉ MODIFIÉ***



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.

ATTENTION

Une nouvelle édition du **GR 121** est sortie en janvier 2025. Les mises à jour de l'édition du GR 121_{BW} décrites dans ce carnet ne sont plus mises à jour. La nouvelle édition du GR 121 "De Liège à la Côte d'Opale" est fortement modifiée par rapport à l'édition GR 121_{BW}.

Une nouvelle édition du **GR 12** est en cours de réalisation.

Les mises à jour décrites dans ce carnet tiennent compte des modifications qui résultent de cette réédition.

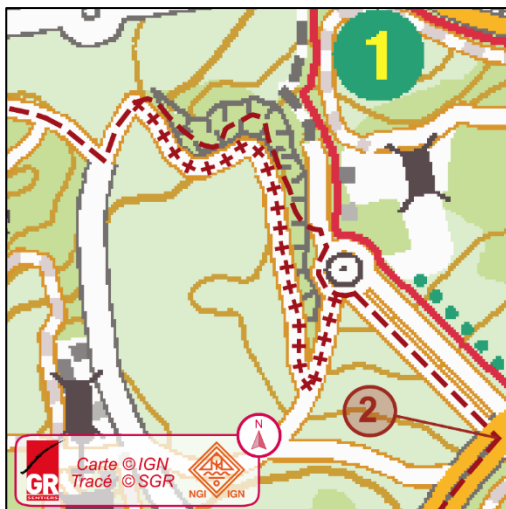


Certains points de repères seront déplacés. Dès lors, il y aura une divergence entre ce qui est indiqué dans le topo-guide et leurs positions sur la carte de notre site.

Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

	Modification du		Modification au repère	Page
12	22 novembre	2022	1 à 2	4
12	21 novembre 23 mars	2022 2026	2 à 4	4
12	18 octobre	2022	9 à 10	6
12	10 mars	2016	12 à 14	7
12	14 mars	2023	14 à 15	9
12	20 novembre	2022	23 à 24	9
12	22 janvier	2017	26 à 27	10
12	19 septembre	2022	29 à 30	11
12	18 septembre	2023	33	11
12	9 mai	2023	37 à 41	12
12	18 septembre	2023	42 à 43	13
12	4 décembre	2025	44 à 45	13
12	31 mars	2025	49 à 50	15
12	12 juillet	2025	50 à 51	15
12	8 juillet	2019	52	17
12	28 septembre	2020	52 à 53	17
12	16 février	2023	53 à 54	18
12	18 septembre	2022	57 à 60	18
12	8 septembre 16 avril	2021 2024	59 à 61	20
12	11 février 12 juin 3 avril	2022 2024 2025	61 à 63	24
12	30 juillet 13 juin 26 décembre	2022 2024 2024	62 à 64	26
121	23 octobre	2023	105	29
121	6 avril	2021	107 à 108	29
121	15 Octobre	2022	112 à 113	30
121	15 novembre	2016	115 à 116	31

Modification du **GR 12** dans le parc de Laeken : page 22, entre les repères 1 et 2



[...] Première à droite (avenue des Tagètes). À gauche puis à droite, *pas sur l'asphalte, quelques mètres plus loin passer entre les clôtures ganivelles et emprunter le sentier qui se termine par quelques marches. Traverser, monter les escaliers et arriver derrière le mausolée de Léopold 1^{er} tourner autour de la flèche néo-gothique par la droite afin de descendre vers l'entrée du château royal.*

1,5 km

CHÂTEAU ROYAL DE LAEKEN

(2)

Modification du **GR 12** : pages 23 et 24, entre les repères 2 et 4
de l'église de Laeken au Boulevard du Roi Albert II

[...] Se faufiler à la gauche du mur du cimetière, *puis* longer l'église royale de Laeken *par la droite, passer devant l'entrée du cimetière. Prendre à droite la rue Léopold 1^{er}, passer sur le pont du chemin de fer et arriver*

2 km

PLACE ÉMILE BOCKSTAEL

(3)

STIB (tram, bus et métro), bus de Lijn, arrêt SNCB

La traverser en diagonale. Juste après le pont, prendre le sentier à droite (gros rocher sur un piédestal), descendre un escalier pour se retrouver au niveau des voies. Suivre le chemin en gravier qui traverse un bel espace vert, le parc Pannenhuis. Après être passé sous un pont, rester sur le chemin le plus bas, qui entreprend un long virage à gauche (avec plaines de jeux, parcours santé, bancs et tables de pique-nique ainsi que des petits jardins expérimentaux) pour pénétrer dans le domaine de Tour & Taxis au-delà du

troisième pont. Y opter pour le chemin de gauche qui s'approche d'un obélisque. Longer des petits étangs à droite et, après ceux-ci, tourner à droite pour passer entre des entrepôts à gauche et le bâtiment principal de Tour & Taxi à droite. Au bout de cette cour, prendre à gauche longer l'école de cirque de Bruxelles. Laisser encore à gauche le remarquable entrepôt royal, puis franchir la grille, traverser l'avenue du Port très fréquentée, emprunter la passerelle « Suzan Daniel » au-dessus du canal.

2,8 km

BOULEVARD SIMON BOLIVAR

(4)

Tout droit sur le boulevard Simon Bolivar jusqu'au plan d'eau, partir à droite dans le boulevard du Roi Albert II, sur le terre-plein central. Attention ! À 150 mètres, en face, CCN (Centre de Communication Nord) et gare de Bruxelles-Nord : trams 3, 4, 25, 55. Bus STIB 14, 20, 58, 61, 88. Nombreuses lignes de train et de bus De Lijn.

Tour & Taxis

La maison princière allemande de Thurn und Taxis dirigea un important service postal en Europe dès le 16^e siècle. Chez nous, Charles Quint nomme Jean-Baptiste de Taxis maître général des postes en 1520. Le nom de Thurn und Taxis, francisé en Tour et Taxis, désignait une petite rue qui traversait les terrains marécageux où sera établi, plus tard, un grand complexe de 37 hectares idéalement situé à proximité du canal de Willebroek, de la gare de l'Allée Verte et guère éloigné du centre de la ville. Un premier entrepôt public y avait été construit en 1851, mais c'est en 1896 que la ville de Bruxelles achète le site. Une série de bâtiments importants y seront construits entre 1904 et 1907, dont l'hôtel des douanes et le majestueux entrepôt aux imposantes façades, revêtues de briques et de pierre bleue. Les marchandises qui y sont acheminées ne sont considérées comme définitivement importées qu'après paiement des droits de douane, soit dès leur arrivée, soit au terme d'un entreposage dans de vastes magasins. Entre 1902 et 1910, la SNCB construit une nouvelle gare de marchandises, la gare maritime qui, sous un immense hall de métal et de verre, occupe quatre hectares et permet le chargement et déchargement simultané de plusieurs trains. Près de 3 000 personnes ont travaillé sur le site où passaient quelque 1 400 wagons par jour. La carte ci-contre illustre le formidable faisceau de voies que comportait le site, qui fut désaffecté dans la seconde moitié du 20^e siècle. En 2007, un accord prévoit la transformation du site en une zone mixte de 30 hectares – logements, bureaux, espaces verts – et la rénovation de l'entrepôt royal, puis de la gare maritime, où sont établies des entreprises et où sont organisés,

entre autres des événements à caractère culturel. Le parc a été inauguré en 2014.



Modification du **GR 12** à la porte de Hal : pages 28 et 29, entre les repères 9 et 10

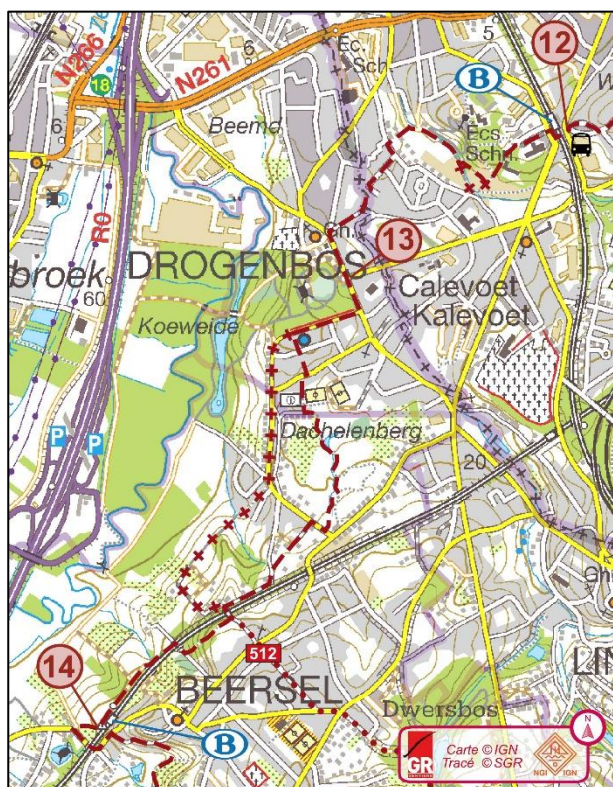
[...] Le GR 12 oblique dans la première rue à droite (rue de Moscou) *continuer jusqu'à la rue Hôtel de Monnaie, que vous traversez pour rentrer dans la plaine de jeux Pierre Paulus à la sortie prendre à droite la rue du Lycée traverser la chaussée de Waterloo entrer dans le petit parc Metro Horta (s'il est fermé, descendre la chaussée de Waterloo jusqu'au rond-point de la Barrière de Saint-Gilles et remonter aussitôt par la première rue à gauche (avenue Paul Dejaer). Prendre à gauche avenue Paul Dejaer pour atteindre la Place Van Meenen.* [...]



Modification du **GR 12** : pages 30 à 32, entre les repères 12 et 14
entre Uccle-Calevoet et Drogenbos

Cette modification remplace et complète la modification parue dans GR Sentiers n° 188 d'octobre 2010.

[...] Traverser aux *feux puis emprunter le passage souterrain situé à gauche. De l'autre côté, en haut de l'escalier, dos aux rails, partir à droite, puis emprunter, par la gauche la rue François Vervloet.* Après une école, la rue se transforme [...]



[...] Tourner à gauche dans un sentier (*chicanes*) entre les potagers, traverser la rue du Melkriek par un « *gauche-droite* » et emprunter le chemin de la Truite *sur sa gauche*. Continuer tout droit dans le sentier (*chicanes*) entre les maisons. Poursuivre à droite dans la rue de la Brasserie (Brouwerijstraat). Au rond-point, virer à gauche et traverser la Grote Baan – Grand-Route en face de la maison communale de Drogenbos, puis quart de tour à gauche. Le GR 12

tourne à droite dans la rue Neuve (Nieuwstraat) en longeant le vieux mur du parc du château. *Trois cents mètres plus loin, devant la maison n° 56, tourner à gauche dans le sentier pavé (klinkers), traverser la rue et poursuivre le sentier. À son extrémité, prendre à droite puis, immédiatement à côté de la maison n° 100, emprunter le sentier de gauche entre terrains de sports et haies. À son issue, par la gauche, entrer dans le parc Frankveld. Le chemin s'incurve à droite, poursuivre par la droite. À la bifurcation suivante, en prenant à gauche, le GR 12 traverse le ruisseau et continue en gardant le ruisseau à sa droite. Au carrefour suivant, aller à droite et longer le ruisseau sur l'autre rive. Sortir du parc pour emprunter à droite la « Dacheienbergstraat ». Après septante-cinq mètres, tourner à gauche dans « Kelleveldweg » et, au bout, continuer à gauche sur le chemin asphalté. Juste avant le pont, retrouver le tracé original du GR 12. Le GR 12 franchit le pont sur une ligne de chemin de fer et tourne immédiatement à droite, ayant été rejoint par le GR 512. [...]*

[...] bois depuis le départ du GR 12 à l'Atomium. *Arriver en bordure d'une clairière à gauche prendre 10 mètres plus loin un sentier sur la droite*, et atteindre une artère importante, la Sanatoriumstraat. [...]

2,7 km

SANATORIUMSTRAAT

(15)

Lbrt 72 145882 160610 - UTM(WGS84) 31 U 592429 5623509 - 114 m – 31/5-6

[...]

4 km

DWORP

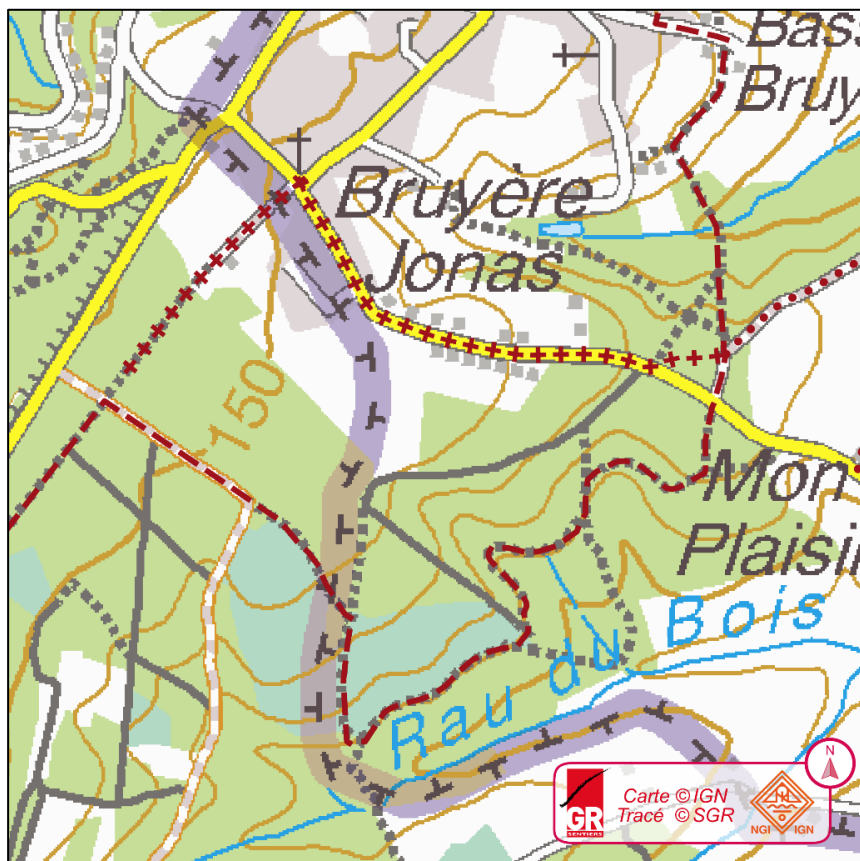
(16)



[...] **Avant** la grille d'entrée d'une pépinière sur la gauche, tourner à droite dans un sentier. Á un Y, descendre, à gauche, le sentier qui entre bientôt dans le bois, passe un ruisseau et remonte tout droit jusqu'à un carrefour, *quitter le GRP127 qui part à gauche, traverser la route asphaltée et aller tout droit, contourner une barrière et prendre le sentier à l'extrême gauche. Au croisement suivant, prendre le chemin de gauche. Quitter le sentier local balisé bleu et blanc et monter sur la droite, 50 mètres plus loin à l'Y prendre à*

gauche. À un carrefour 4 voies prendre à gauche sur un sentier rectiligne.

[...]



[...]

5,1 km

LE MAROuset

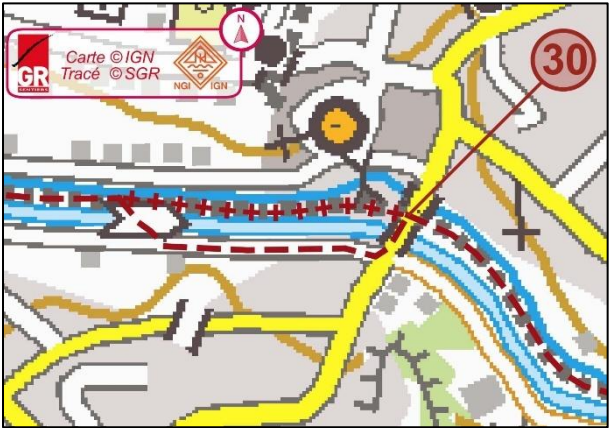
(24)

Modification du **GR 12** avant Ronquières : page 52, entre les repères 26 et 27

[...] l'ancienne gare de Henripont. *Juste avant le troisième passage sur la rivière, descendre à gauche le talus pour retrouver le sentier en rive gauche.* Après un passage dans une sapinière, assez incongrue dans cette région, [...]

[...] Après une maison blanche, court tronçon asphalté que les balises laissent obliquer à gauche pour continuer sur le sentier entre le canal et la Samme. Il longe une pile de l'ancien viaduc ferroviaire.

À la suite des travaux effectués aux supports du futur viaduc RAVeL 141, le contre halage est barré. Il faut franchir la passerelle à hauteur de l'écluse n° 19 et poursuivre sur le halage jusqu' au pont suivant, traverser et reprendre l'itinéraire normal.



GR 12 Ajout d'une liaison à la gare de Godarville : page 60, au repère 33

(B) (1,6 km)

Dos à la gare, quitter la place Général de Gaulle en partant à droite dans la rue des Martyrs, en longeant la voie ferrée. Dépasser un ancien site industriel et, après une petite centaine de mètres, enfiler un sentier à gauche. Après 300 mètres, poursuivre, vers la gauche, en surplomb du canal Charleroi - Bruxelles, d'abord sur la terre puis sur le béton, et rejoindre une route proche d'un pont sur le canal où s'effectue la jonction avec le GR 12.



au bois des Vallées et Chapelle-lez-Herlaimont

[...] Passer devant la chapelle Notre-Dame de Bonsecours et monter dans le bois des Vallées. L'empierre prend de la hauteur. *À un croisement avec une ancienne ligne ferroviaire,*

2,3 km

À LA REINE DES BELGES

(38)

prendre à droite et suivre longuement (env. 1 km). À une bifurcation, prendre à gauche un sentier qui rejoint un chemin herbu à suivre à gauche jusqu'à une route. Monter la route à droite (ligne HT). Au carrefour de routes, prendre en oblique une route bordée de champs dans la direction du cimetière de 14-18. À gauche, l'imposant terril et la tour à molettes de l'ancien charbonnage de Warimé. Dépasser le cimetière militaire de Collarmont (14-18). A une bifurcation, prendre à droite. Au bas de la pente, au carrefour avec la rue Culot du Bois.

2,1 km

JONCTION AVEC LE GR 412

(39)

Le GR 12 rencontre le GR 412 venant d'en face. Les deux GR communs montent à gauche dans la rue Culot du Bois. Traverser le Bois de Warimé. À sa sortie, poursuivre jusqu'à un T. Quitter la rue du Moulin et partir à droite. Après 150 mètres, reprendre, à gauche, la montée dans la rue du Docteur Cailleau. À hauteur de la maison portant le n° 43, à gauche vue sur le chevalement de l'ancienne mine de Warimé. L'itinéraire croise la rue Jules Destrée au lieu-dit «l'Arbiette (Anderlues)». Poursuivre tout droit jusqu'au parc à conteneurs. À gauche, le GR longe les vestiges d'un ancien charbonnage (Warimé) et d'une ancienne cokerie. Virer à droite dans la rue du Terril et franchir le ruisseau du Marais. Monter tout droit jusqu'au carrefour.

arrêt  Rue du Terril.

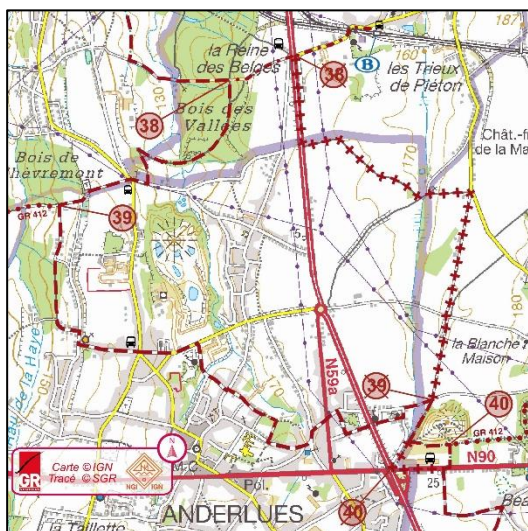
Poursuivre tout droit dans la rue des Ruelles. Dans le virage, continuer toujours tout droit en passant derrière une cabine électrique puis enjamber la Haine, à sa source. Traverser ensuite un petit bois. Au T, aller à droite sur un empierre. Atteindre une route, suivie à gauche et, à l'Y proche, suivre la branche de droite pour aboutir sur une route fréquentée à traverser avec prudence. Prendre en face la rue Roton puis la première à droite, la rue Hocquet. Au T, tourner à gauche et passer sous une voie routière. Au virage à gauche, poursuivre tout droit sur un sentier qui devient rue (calvaire sur la gauche). Au T, virer à gauche puis à droite, franchir le Piéton et, au carrefour qui suit, longer à droite un sentier en bordure d'un terril. Les GR12 et 412

poursuivent droit devant dans un sentier. A une bifurcation, prendre à gauche pour entrer sur une plaine au pied d'un terril. Il s'agit du terril Calvaire. Longer le pied du terril en restant sur le chemin principal.

5,3 km

SÉPARATION DU GR 412

(40)



À hauteur de ruchers, tandis que le GR412 continue tout droit, prendre un chemin à droite en direction d'une grand-route que l'on suit brièvement à droite.

arrêt 🚶🚌 Surschiste.

Après environ 50mètres, traverser au passage piéton et suivre en face un chemin qui se dirige vers un terril (il s'agit d'un des deux terrils n°3). [...]

GR 12 Ajout d'une liaison : page 69, entre les repères 42 et 43

à la gare de Landelies

[...] Ils atteignent une déviation de la Sambre, à hauteur de l'écluse n°8,

(B) (1,8 km)

Gagner la gare de Landelies, par la liaison gare qui longe la Sambre vers la gauche.

Passent le pont-levis, obliquent à droite pour longer le canal puis [...]

GR 12 Modification à Odrimont : pages 70 à 73, entre les repères 44 et 45

3,6 km

LE BOUT LÀ-HAUT (GOZÉE)

(44)

Traverser avec prudence. Emprunter en face, la rue Trieu du Bois. S'engager dans la voie sans issue. Au bout du chemin herbeux, dépasser une chicane et entrer dans le bois. Passer une autre chicane. Traverser une route importante. Continuer le parcours boisé. Franchir une nouvelle chicane. Suivre le

sentier en face qui tourne à gauche pour longer la route sur 200 mètres. Tourner à droite sur une large allée. Dépasser une cabane de bois . Atteindre le lieu-dit « Bois de Marbaix ». Continuer avec le GR 129. Partir à gauche sur un sentier sinueux. Au bas de la descente, déboucher dans un hameau isolé. Couper le chemin en oblique droite. Dévaler les escaliers. Franchir le pont, virer à droite. Dépasser une barrière. Croiser une route. Grimper en face un raidillon. Passer à gauche des terrains de sport. Bien suivre les balises. Garder la direction vers les terrains de tennis et volley . Longer le hall sportif. Rejoindre la gare de Jamioux.

Traverser à hauteur du passage à niveau. Longer la voie ferrée, puis l'Eau d'Heure. Tourner à gauche et passer sous le pont du chemin de fer. Avant une barrière, grimper à gauche sur un sentier boisé. Virer à gauche à la petite route. Quitter la rue des Prés Collin en traversant en oblique droite. Emprunter la rue des Viviers. Dépasser le lieu-dit « le Vivier ». Au bout de l'asphalte, entrer dans le bois. À l'Y monter à droite. Atteindre un carrefour de chemins au lieu-dit « Bois Servais Fontaine ». Laisser le GR 129 partir à gauche. Le GR 12 s'engage à droite sur un chemin. Croiser une route. Poursuivre en face. Franchir une barrière. Après un panneau didactique et une autre barrière  , suivre le chemin qui conduit à un espace dégagé . Partir à gauche. À l'Y, dévaler à gauche. Après 100 mètres, virer sèchement à droite. Au bas de la descente, rejoindre le lieu-dit « Pont Roch ».

9,3 km

Pont Roch

(45)



à Thy-le-Château

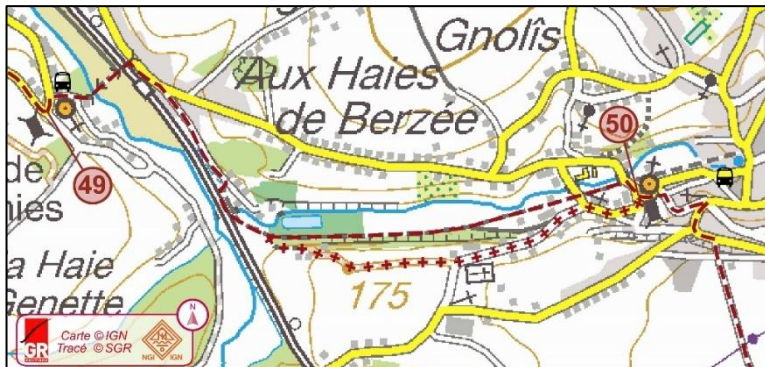
[...] Après le n°1, il bifurque à droite pour s'engager sur le RAVeL qui se dirige vers Thy-le-Château. *Après 1.250 mètres, il bifurque devant l'église puis tourne à gauche entre l'église et le château de Thy-le-Château.*

2,1 km

THY-LE-CHÂTEAU

(50)

[...]



[...] Après les vestiges d'un ancien château d'eau, descendre doucement et, à l'embranchement suivant, poursuivre droit devant dans un sentier herbeux qui file entre les clôtures et qui débouche sur une route. Le randonneur s'y engage à droite. *Au carrefour, il prend à gauche, puis la suivante à droite et à nouveau à droite pour s'engager dans un chemin et traverser deux bras de l'Eau d'Heure.*

2,0 km

PRY

(51)

À la place du Mayor, le GR 12 *tourne à gauche*, néglige la rue du Souvenir et se dirige, à gauche, vers la halte SNCB. [...]

Remarque : Le point de repère 52 a été déplacé à la Basilique.

B Liaison du GR 12 à la gare de Walcourt. (1,1 km)

Se diriger vers le crucifix, descendre la rue de la montagne. Poursuivre sur la rue principale, traverser l'Eau d'Yves et une voie ferrée vers la gauche. Une rue à gauche rejoint la gare SNCB et routière de Walcourt.

Traverser vers le grand crucifix et monter vers la basilique.

2,6 km

BASILIQUE DE WALCOURT

(52)

Lbrt2008 654513 604520 - UTM(WGS84) 31U 602083 5567598 - 193 m - 52/7-8

Page 83

Au pied de celle-ci, descendre la volée d'escaliers à gauche et virer encore à gauche pour descendre le petit chemin pavé. Puis tourner à droite dans la rue de la Fenderie. Après le passage à niveau, [...]



entre Walcourt et Daussois

[...] Au croisement flanqué d'une potale dédiée à St Donat, *poursuivre en face*. À l'Y proche, *quitter l'asphalte à gauche. Toujours dans l'axe, parvenir au lieu-dit de Marchet. Un bref droite - gauche sur l'asphalte pour retrouver un sentier enherbé en direction de Daussois. Après la traversée d'un bois, rejoindre un empierré à suivre dans le même axe*. À l'approche du village de Daussois, [...]



entre Walcourt et Daussois Yves-Gomezée

[...] un bois et tourne à gauche sur une route asphaltée.

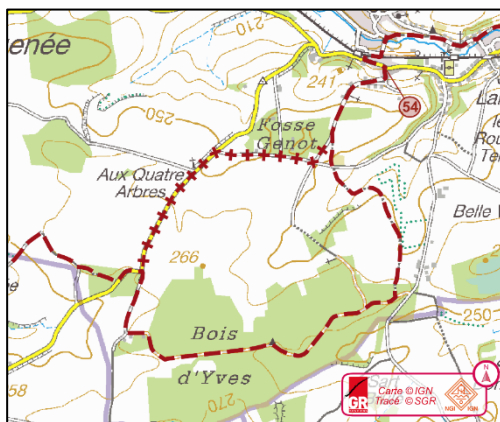
À la sortie du bois, dans le virage, partir à droite sur l'empierre. Aux chalets, partir à gauche et entrer dans le bois, puis longer la lisière. Au Y, prendre à gauche le chemin qui entre dans le bois, évier les chemins latéraux. Après 600 mètres, arriver devant un monument.

[Stèle érigée à la mémoire des 7 aviateurs britanniques qui ont perdu la vie le 17 avril 1943, leur bombardier Lancaster abattu par un Messerschmitt de la base de Florennes]

Poursuivre encore sur le chemin principal sur 800 mètres, dans l'axe.

Au carrefour, 100 mètres avant une route, partir sur l'empierre de gauche.

Rester sur le chemin sinueux. Traverser un carrefour, et prendre le chemin herbeux en face, qui rejoint une route. La suivre dans l'axe. Descendre vers les premières maisons dans la rue des Coulottes. Après une fontaine publique, [...]



de Sautour à Roly

Page 88

[...] Le randonneur dépasse alors une maison isolée, dont les alentours sont hantés d'un petit peuple de statues, puis une grotte mariale. À la bifurcation proche, il choisit la branche *droite de l'Y (Route Arthur Masson)*. Juste après le pont sur le ruisseau des Gerinaux, un sentier à gauche remonte vers le haut du village de Sautour. Après quelques dizaines de mètres dans un bois, poursuivre entre les prairies pour rejoindre un croisement de chemins. Prendre la sente qui continue à grimper à droite. Quelques mètres plus loin, elle s'incurve à gauche tout en grimpant sèchement. La sente s'insinue entre les

maisons et, juste à côté d'une chapelle dédiée à saint-Roch, débouche sur une rue à prendre à droite.

Page 89

Il atteint bientôt une placette arborée d'un tilleul et d'un érable sycomore.

3,2 km

SAUTOUR (Haut du village)

(58)

Lbrt72 163609 95509 • UTM(WGS84) 31 U 611348 5558759 • 237 m • 58/1-2

À l'Y voisin, il choisit la branche *droite*. *Longer le « Le Presbytère » [gîte, café, restaurant] et aboutir à la petite église de Sautour. Longer l'église et, négligeant la ruelle qui remonte quelque peu, s'engager à droite dans un passage discret qui prolonge sa façade à rue. Ce passage permet d'accéder à une ruelle offrant une vue assez dégagée sur la campagne fagnarde au pied de la colline de Sautour. Garder la même direction pour aboutir à la Porte Romaine. Passer sous la porte et descendre la rampe d'accès.*

Au pied de la butte, le GR 12 emprunte la rue du Postienne, qui rejoint la rue Lavaux, suivie vers la droite. [...]

[...] L'itinéraire blanc et rouge s'incurve vers la droite et adopte progressivement une orientation SO. Il s'engage sous le couvert, où le chemin schisteux s'élève insensiblement. *Arrivé à un Y, opter pour l'empierre à droite et le suivre jusqu'à une petite route (🚶 et 🚴 à droite).* Le randonneur la suit vers la gauche, condamné à ce tronçon routier jusqu'à Roly. [...]

Bas de la page 90

[...] bornes de pierres, il grimpe un plan incliné herbeux, qui s'incurve vers la gauche, et débouche sur la rue de l'Arzeille *à côté d'une vieille fontaine. S'engager en face dans une voie d'accès à gauche de la maison n°8 vers la « maison scouts ». À la bifurcation proche, à droite, dans le sentier qui longe les jardins. Nouvelle bifurcation où poursuivre tout droit. Après 170 mètres, un sentier en montée se présente à gauche. Le GR12 se poursuit tout droit, mais un court aller-retour par ce sentier permet de découvrir le curieux cimetière de Roly perdu au milieu du bois. Le sentier suivi par le GR débouche dans une prairie calcaire au cœur de la réserve naturelle du Bois de Cumont. Garder la gauche et se diriger vers deux bancs en bordure du chemin d'accès au cimetière. Prendre le chemin vers la droite jusqu'à un T avec la rue de l'Arzeille au revêtement fort dégradé. Suivre cette voie vers la gauche pour une courte traversée campagnarde.*

Suite page 91

Quand le GR12 entre vraiment sous le couvert, il tourne à droite. [...]



Modification du **GR 12** : page 91 à 93, entre les repères 59 et 61
entre Roly, Fagnolle et Dourbes

Bas de la page 91

[...] L'empierre finit par s'embrancher sur une route, que le GR12 emprunte vers la gauche. En cours de cheminement, le randonneur *croise le RAVeL qu'il emprunte à gauche sur 1650 mètres. Au croisement d'un empierre, quart de tour à droite et rejoindre la route Fagnolle – Matagne-la-Grande. Emprunter cette route à gauche sur 130 mètres. S'engager dans le premier chemin qui grimpe à droite. Après un coude à droite, ignorant les sentes latérales dans la montée, rejoindre le chemin de crête à prendre à droite pour accéder à une petite route à hauteur d'un virage. (Panorama sur la Fagne*

au lieu-dit « La Sentinelle »  quelques mètres à droite). Suivre la route quelques mètres à gauche et bifurquer immédiatement à droite dans un chemin de terre qui traverse le plateau. Dépasser les bâtiments agricoles et traverser un bois. Rester bien à droite et arriver bientôt au-dessus des jardins des premières maisons de Fagnolle. À droite, dans une sente herbue qui, entre les jardins, descend vers l'église. Poursuivre la descente dans une ruelle, passer devant l'église et, par un bref gauche-droite, s'engager dans la rue de la Folie en descente. Après quelques dizaines de mètres, passer dans le passage voûté entre les maisons 4 et 6 et rejoindre la place du jeu de balle .

Un hors GR de 400 m à droite permet de découvrir le Château en ruines de Fagnolle.

11,2 km

FAGNOLLE

(60)

Remonter directement vers la gauche dans une ruelle entre maisons et jardins. Au T, à gauche et, juste après être passé devant le lavoir couvert, à droite. Au carrefour proche, descendre à droite la rue du Calvaire. À hauteur du tournant de la rue (lieu-dit « Fagnolle » – Alt 180 m), quart de tour à gauche dans un empierré. Pendant 2,5 km, celui-ci va longer la lisière du bois à gauche et offrir une vue sur la Fagne et le vallon du ruisseau de Fagnolle à droite. Au T (lieudit « Le Choqui » - Alt 160 m).

(B) À droite, balisée, mais non décrite, la liaison vers la gare de Mariembourg. La description de cette liaison paraîtra dans la prochaine édition du topo-guide.

Le parcours se poursuit à gauche sur l'empierrement. Après 75 mètres, virer à droite sur le chemin qui parcourt le pied de la Montagne aux Buis ou Tienne aux Pauquis. Suivre ce chemin en ignorant toutes les voies s'élançant en montée vers la gauche. Atteindre un carrefour de chemins à hauteur de la ferme du Jardinier.

Poursuivre, entre les bâtiments de la ferme, le sentier qui marque le bas du Tienne aux Pauquis entre lisière et prairies. Passer devant un bungalow. Après 200 mètres, le sentier marque un virage à angle droit vers la gauche et, ignorant le discret sentier à droite, s'engage dans une rude grimpe pour atteindre le replat au sommet du tienne aux Pauquis (prudence : par temps humide ce sentier peut être glissant).

La **Montagne au Buis** est une colline aux flancs escarpés formée par des calcaires. À côté des pelouses calcicoles, typiques des tiennes de la région, on

peut y admirer la buxaie, une des végétations buissonneuses les plus caractéristiques des pentes calcaires, chaudes et ensoleillées.

Prendre le premier chemin à droite et rejoindre une vaste clairière. Le balisage du GR12 suit à gauche le chemin en bordure de la lisière et pénètre très vite dans la buxaie par un chemin. Après 200 mètres le chemin traverse une clairière. À cet endroit, remarquer une ouverture à droite dans les buissons. Cette ouverture donne accès au point de vue de la pelouse calcaire du Tienne aux Pauquis. Vaste paysage sur la Roche à Lomme, l'ancienne tannerie, les vallées du Viroin, de l'Eau Noire et de l'Eau Blanche, Nismes, les collines de la Calestienne et, tout à droite, Frasnes-lez-Couvin. Le plateau ardennais constitue la ligne d'horizon. Revenir au chemin dans la buxaie qui finit par déboucher dans la clairière. Après quelque 250 mètres, rester attentif au balisage afin de ne pas rater le sentier en descente à droite (prudence : par temps humide ce sentier peut être glissant). Au T, quart de tour à gauche sur le large chemin en légère montée.

Hors GR vers le point de vue de la Roche à Lomme : le balisage du GR12 vous invite à gauche. Cependant, un hors GR permet d'accéder en aller-retour à un autre point de vue marquant, la Roche à Lomme situé à 450 mètres.

Suivre le chemin à droite sur 30 mètres et s'engager dans la première sente à gauche. Rejoindre et suivre la ligne de crête, sortir du couvert forestier et atteindre la croix en béton qui marque le point de vue juste au-dessus de la confluence de l'Eau Noire et de l'Eau Blanche donnant naissance au Viroin.

Le retour se fait par le même sentier, soit un aller-retour de 900 mètres.



*La Roche à Lomme est un pic d'une centaine de mètres entre Nismes et Dourbes. Elle a été occupée par les hommes du néolithique, les Romains et les Francs. L'occupation la plus importante date du Bas-Empire romain (du 3^e au 5^e siècle), époque à laquelle une fortification stratégique munie d'une tour est installée sur le promontoire. L'habitat y est attesté jusqu'au 11^e siècle. Au pied de la Roche à Lomme, au confluent de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire qui se rejoignent pour donner naissance au Viroin, la **tannerie Theodore Houben** est installée à cet endroit depuis 1876. L'usine de Dourbes produisait du cuir à semelle et du cuir industriel. Vers 1960, à la suite d'une reconversion, la production s'orienta vers la sellerie, la peausserie et les articles de sport. Les bâtiments actuels, en moellons et en briques, ont été reconstruits après la guerre 1914-1918. La tannerie a cessé ses activités en 1980.*

Poursuivre sur le large sentier en légère montée en ignorant toutes les voies latérales. Le sentier s'incurve à gauche et la pente s'accroît. En vue du sommet, la pente s'adoucit. Au croisement de sentiers, quart de tour à droite. Le sentier s'incurve à droite à l'approche d'un empierré pour rejoindre une aire de parking. Poursuivre sur l'empierrement en gardant la même direction. À la bifurcation, opter pour la voie empierrée de gauche, la tienne du Loret qui se faufile entre les chalets. À l'entrée du village de Dourbes, passer

devant le lavoir en contrebas à gauche et rejoindre une route. Quart de tour à droite. Choisir la branche gauche de l'Y suivant et atteindre la N939.

7,5 km

DOURBES

(61)

Lbrt72 165949 867732 • UTM(WGS84) 31 U 613848 5550028 • 161 m • 58/1-2

Poursuivre tout droit au-delà du carrefour dans une voie pavée puis dans la rue de Fagnolle en direction de l'église. [...]

Modification du GR 12 : pages 95 à 97, entre les repères 61 et 63 autour d'Olloy-sur-Viroin

Page 95

[...] Au sommet, le GR 12 côtoie la croix Sauvage.

*40 mètres plus loin, à un croisement entre deux sentiers et une piste VTT, emprunter la voie centrale. Au Y suivant, opter pour la gauche. Quelques dizaines de mètres plus loin, au croisement de sentiers, continuer tout droit sur le sentier qui entame une légère descente. Traverser une prairie et rejoindre une route bétonnée. S'engager juste en face dans un chemin en descente. Après quelques mètres, franchir la chicane à droite pour suivre le sentier en bordure d'une prairie (balisage local [losange jaune]). La descente s'accroît. Le sentier aboutit entre les maisons sur une route à suivre à gauche. Rejoindre et traverser le carrefour proche pour franchir le pont sur le Viroin et entrer dans **Olloy-sur-Viroin**.*

Le GR 12 coupe un carrefour, traverse une place et poursuit sur la branche droite d'un Y. Il ne tarde pas à croiser le GRP 125 au cœur même de la localité.

Autre sentier : GRP125 – « **Tour de l'Entre-Sambre-et-Meuse** » - Voir à Walcourt (point de repère 52). [...]

2,9 km

OLLOY-SUR-VIROIN

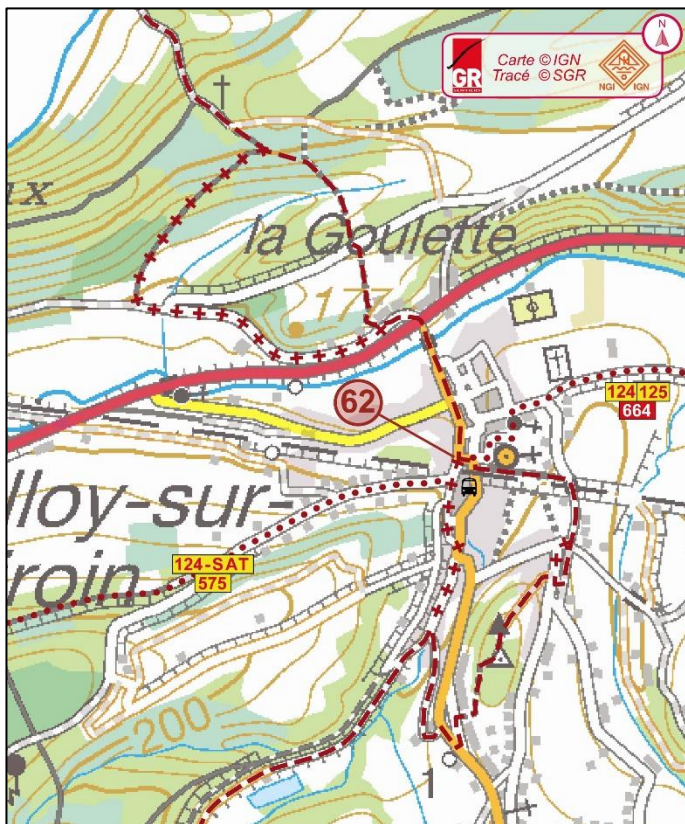
(62)

Lbrt 2008 667074 584664 - UTM(WGS84) 31 U 615001 5547978 - 141 m – 58/5-6

En compagnie du GRP125, quart de tour à gauche en direction de l'église.

L'église construite pour la première fois en 1650 a été complètement détruite vers 1865 et reconstruite un peu plus tard ; de cette seconde église, il ne reste que le clocher. En effet, envahie par la mérule, elle est restée inoccupée pendant plusieurs années. Complètement rénovée au début des années 2000, l'église actuelle est un mélange d'ancien et de nouveau, seul le clocher de l'ancienne église a été conservé, le reste a été reconstruit de façon plus moderne (wikipedia). L'église est entourée d'un verger conservatoire.

Entre le mur d'enceinte du jardin à droite de l'église et les voies du Chemin de Fer des 3 Vallées, s'en-



gager dans la sente piétonne asphaltée. À la fin du mur d'enceinte, le GR12 se sépare du GRP125 qui part à gauche en longeant le mur. Poursuivre tout droit en longeant les voies du chemin de fer. Arrivé à une rue, à droite pour passer le pont du chemin de fer. À l'Y proche, opter pour la gauche et prendre la deuxième rue à droite. Passer le croisement, tout droit en direction du monument. L'asphalte fait bientôt place à un empierré qui grimpe jusqu'au monument aux morts. 🏠 🌲 Vastes points de vue sur Olloy et la vallée du Viroin vers Vierves et Treigne. Au-delà du monument, continuer sur un chemin enherbé qui louvoie sur la colline boisée. Après 200 mètres, à un Y, choisir le chemin à droite qui finit par se faufiler entre les maisons. Prendre à gauche sur la contre-allée de la N990, rejoindre la nationale 50 mètres plus

loin, la traverser et revenir à droite. S'engager à gauche dans la ruelle « Chemin des Nuées ». Elle s'incurve à droite et, à son terme, tourner à gauche dans la rue des Carrières avec laquelle il quitte la localité. [...]

**Modification du GR 12 : pages 97 à 99, entre les repères 62 et 64
autour d'Oignies-en-Thiérache**

Page 97

Peu après avoir dépassé deux étangs, à main droite, le GR 12 s'incurve à gauche et franchit le ruisseau à deux reprises par des passerelles. Il suit, un moment encore, le ruisseau de la Nouée. Progressivement, le chemin se rétrécit et s'élève. Après la traversée d'un ru, il grimpe dans le talus, s'incurve à gauche et rejoint le RAVeL. Traverser la voie bétonnée et s'engager dans le sentier en face. Celui-ci rejoint le ruisseau qu'il garde à main gauche. Après 300 mètres, il s'incurve fortement à droite pour rejoindre un autre sentier à prendre à droite. Un peu plus loin, s'embrancher sur un sentier vers la gauche. Peu après avoir traversé une jeune plantation d'épicéas (2022), atteindre un large empierré à prendre à gauche sur 550 mètres avec le balisage local rectangle bleu. Toujours à la suite du rectangle bleu, tourner à droite dans un chemin souvent boueux (un sentier parallèle a été créé pour éviter les zones boueuses). Après environ 900 mètres, ignorant les voies latérales, arriver à une rue asphaltée. Effectuer un quart de tour à gauche pour atteindre la N990. Traverser la Nationale pour prendre, en face, le sentier entre la lisière de la forêt et un lotissement pour aboutir à un T sur un chemin à prendre à droite. Au T suivant, quart de tour à gauche et longer les terrains de football. Ignorer la rue à droite pour pénétrer sous le couvert forestier par un empierré marqué « excepté circulation locale ». Quelques dizaines de



mètres plus loin, un da-
lot permet à un sentier
de franchir le fossé et
de s'engage dans le
bois à droite. Très vite,
le sentier s'incurve à
droite pour traverser
des prairies. Deux
aménagements avec
des palettes permet-
tent de franchir les clô-
tures. Le sentier dé-
bouche sur un large
chemin à prendre à
droite jusqu'à la route
S'engager sur la
route à droite et,
quelques mètres plus
loin, à gauche dans un
chemin entre les prai-
ries. Dépasser un an-
cien lavoir à main
droite. Peu après, au T,
tourner à droite en
descente. En vue d'une
aire asphaltée, pren-

dre à droite le sentier entre les jardins. Après avoir descendu quelques
marches, déboucher dans une rue à prendre à gauche. Au carrefour proche,
à droite sur la rue principale (N990) pour arriver à l'église.

11,7 km **ÉGLISE DE OIGNIES-EN-THIÉRACHE** **(63)**

Lbrt2008 669371 579201 • UTM(WGS84) 31U 617396 5542559 • 315 m • 58/5-6

Oignie -en-Thiérache [...]

Contourner l'église par la droite. Dans le coude de la ruelle, s'engager à
droite dans le sentier entre les maisons 14 et 16 et ensuite entre les jardins.
Franchir un ru, et, un peu plus loin, à un Y, opter pour la droite en direction
de l'école. Face à celle-ci, tourner à droite, rejoindre la rue à prendre à
gauche pour passer devant l'ancienne gare vicinale transformée en gîte.

Ignorer une rue à gauche et, juste après, négligeant la rue qui tourne à droite, s'engager à gauche du RAVeL, dans un chemin empierré. Ignorer un chemin à droite. A un Y, marqué par un hêtre remarquable au milieu du chemin, quitter la lisière et prendre à gauche pour pénétrer dans la forêt. Rester fidèle à ce sentier jusqu'à la jonction avec la GTFPC qui arrive de droite par un sentier. Juste après cette jonction, aboutir à un empierré à hauteur d'un virage. Le suivre à gauche, passer le virage et poursuivre l'empierre en gardant la même direction. Dépasser un croisement et, en arrivant dans une clairière, ne pas rater le sentier à gauche qui entre résolument sur un empierré à prendre brièvement à gauche. Au premier croisement, quart de tour à droite sur un chemin enherbé. Il bifurque très vite à gauche, et, après une pessière. Il serpente dans la forêt sur plus de 600 mètres avant de déboucher courte ligne droite où éviter un chemin à droite, arriver à une longue chicane gauche-droite à hauteur d'une mise à blanc (été 2022). Suivre le chemin défoncé par le débardage et garder la droite pour retrouver un beau sentier qui se termine à un T. Suivre à droite l'empierre qui, après avoir longé un étang à droite, atteint un carrefour flanqué d'un refuge. Quart de tour à droite dans un chemin forestier pour passer, à gué, le ru de Marebwais. [...]

11,5 km

MOULIN-MANTEAU

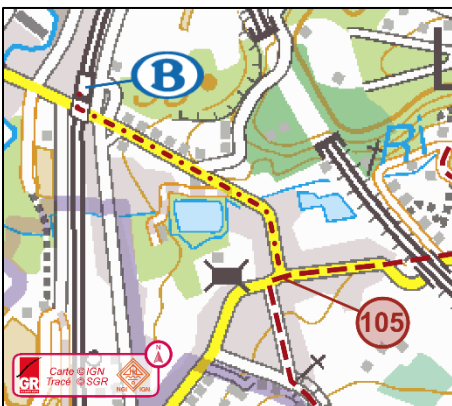
(64)

[...]

Une nouvelle édition du **GR 121**, qui se nommera "**De Liège à la Côte d'Opale**" est en cours de réalisation. À certains endroits, le parcours sera modifié et divergera de ce qui est décrit dans ce topo-guide. Suivez bien les nouvelles balises.

GR 121_{BW} Ajout d'une liaison : page 121, au repère 105

à la gare de Cérroux-Mousty



(B) (600 m)

Quitter la gare et suivre la rue de Franquénies, en légère montée d'abord, puis en légère descente, jusqu'à un petit rond-point dans lequel débouche le GR 121.

Modification du **GR 121_{BW}** : page 125, entre les repères 107 et 108

à Sart Messire Guillaume

(...) *Devant la maisonnette blanche portant le n° 44, il vire à gauche et descend jusqu'à une petite route, qu'il faut prendre à droite. La route monte et, dans le virage, prendre à gauche un sentier qui fait mine d'entrer dans une propriété, mais en réalité se glisse tout droit dans un sentier, entre les clôtures des jardins [...]*

Modification du **GR 121_{BW}** : pages 128 et 129, entre les repères 112 et 113
entre Promelles et Alzémont

3,0 km

POMERELLES

(112)

Lbrt72 153070 144679 • UTM(WGS84) 31U 599908 5607716 • 127 m • 39/7-8

Le « blanc et rouge » vire à droite, passe sous la N25, *dans un rapide droite-gauche, ignorer les chemins à gauche et à droite qui longent la route rapide et emprunter un chemin empierré qui monte doucement. Après environ 700m, au carrefour de 4 chemins, prendre celui de gauche, qui serpente entre les champs. En ignorant toutes les voies latérales, progresser tout droit jusqu'à une grande route, traverser. Prendre en face, le chemin de Wavre N°1, passer sous une ligne à haute tension. Après une grande ferme sur la gauche, le GR atteint le pont au-dessus du tronçon Nivelles-Genappe de l'ancienne ligne 141 transformée en RAVEL. Prendre un escalier sur la droite qui descend dans la profonde tranchée en abandonnant les coquilles du chemin de Saint-Jacques qui continue tout droit. Suivre dès lors le RAVEL en direction de Nivelles. Passer sous un pont, et près d'une stèle + 1944. Au bout d'un kilomètre on atteint le hameau d'Alzémont.*

5,2 km

ALZÉMONT

(113)

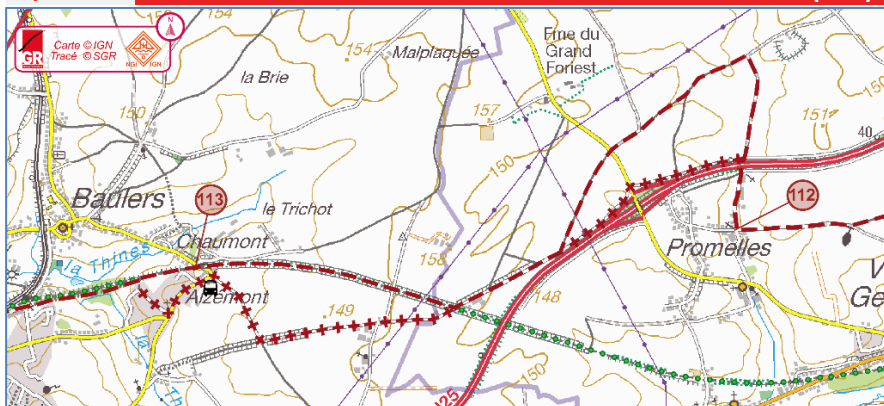
Lbrt72 149671 144448 • UTM(WGS84) 31U596515 5607423 • 130 m • 39/7-8

Continuer sur le RAVEL pendant 200 mètres. Prendre à gauche une sortie en descente qui rejoint un sentier. Laisser un minuscule tunnel sur la droite et continuer le sentier tout droit. Celui-ci progresse longuement en contrebas du remblai de l'ancien chemin de fer. À l'aboutissement du sentier [...]
[...]

3,5 km

NIVELLES-GARE

(114)



[...] la place près de la fontaine du Perron en prenant, à gauche, la Rue Sainte-Gertrude. *Très vite, il prend à droite le rue du Coq. Au bout, il tourne à droite* dans la rue Bayard qu'il remonte sur toute sa longueur. [...]

